

**PROCÈS VERBAL DE DÉLIBÉRATION DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE DONZAC DU 11 AVRIL 2022**

L'an **deux mille vingt-deux, le 11 avril**, le Conseil Municipal de la commune de **DONZAC** s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal de la mairie, régulièrement convoqué en date du **5 avril 2022**.

La séance est ouverte à 18 heures trente sous la présidence de M. QUEYRENS Alain, Maire.

Présents : M^{mes} : BORDENAVE Bernadette - - Marie-José HINNEWINKEL

MM : - BARBOT Christian - BELIS Christian – DANDONNEAU Thomas – DELAS Laurent – QUEYRENS Alain - SANFOURCHE Jean-Louis.

Absents excusés : M. BAER Claude, Mme DUCOS Nicole

Pouvoir (s) : M. BAER Claude a donné pouvoir à M. QUEYRENS Alain pour voter en son nom. (Art. L. 2121-20 du CGCT)

Mme DUCOS Nicole a donné pouvoir à M. DANDONNEAU Thomas pour voter en son nom. (Art. L. 2121-20 du CGCT)

Secrétaire de séance : M^{me} : BORDENAVE Bernadette

1. ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 2 avril 2022

Après avoir demandé si le Conseil Municipal souhaitait apporter des modifications au compte rendu, Monsieur le Maire propose l'adoption du PV de la séance du 2 avril 2022.

Vote : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

2. COMPTE RENDU DE DECISION

ACCORD TACITE DP 033 152 22 W0003

Refus_DP033 152 22 W0005

3. DÉLIBÉRATIONS À L'ORDRE DU JOUR :

OBJET : 12-04-2022 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022

M. le Maire procède à la présentation de la proposition du budget primitif joint en annexe, détaillé en fonctionnement par chapitres et comptes, et en investissement par opérations, chapitres et comptes, tel qu'il a été présenté dans les documents transmis aux Conseillers Municipaux.

La parole est donnée aux conseillers afin qu'ils en débattent.

Le budget est proposé au vote tel que résumé ci-dessous :

- Section de fonctionnement

Dépenses	336 428 ,00 Euros
Recettes	96 084,00 Euros
R002 Résultat reporté	240 344,00 Euros
Total des recettes de fonctionnement	336 428 ,00 Euros

Le budget de fonctionnement 2022 proposé au vote du Conseil Municipal s'élève à un total de **336 428 ,00 Euros** équilibré en recettes et en dépenses.

- Section d'investissement

Dépenses	274 695,05 Euros
Restes à réaliser en dépenses	6 600,00 Euros
Total des dépenses d'investissement	281 295,05 Euros

Recettes	20 532,05 Euros
Dont 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	50 000,00 Euros

La séance est levée à 19H45